

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 SEPTEMBRE (23/09/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,
Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON,
Adjoints,
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,
Mme. Eliane BENECH (représentée par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHES (représentée par Mme CASTRO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représenté par M. GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Didier MOTHES, M. Gérard CHOUKOU, Mme Estelle HEMMAMI, M. Richard BAPTISTE, **Conseillers Municipaux**

M. Guy ROQUEFORT est nommé secrétaire de séance.

25 - 23 Septembre 2010

**FÊTE DU CHASSELAS – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA
COMPAGNIE D'EXPLOITATION DES PORTS**

Dans le cadre de la fête du Chasselas qui s'est déroulée les 18 et 19 septembre dernier, la Compagnie d'Exploitation des Ports accorde une aide financière de 300 euros à la ville de Moissac pour l'organisation de cette manifestation.

Entendu la lecture de la convention,



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, 28 Voix Pour et 1 Contre (M. Charles)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention de partenariat avec la Compagnie des Ports



Pour copie conforme
Moissac le 27 septembre 2010

Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :



CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER MOISSAC, FETE DU CHASSELAS ET DES TERROIRS

Entre les soussignés

Monsieur Jean-Paul NUNZI, Maire de MOISSAC, agissant au nom et pour le compte de la dite commune en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du

d'une part,

et

d'autre part,

Il a été exposé et convenu ce qui suit :

Article 1er

La Commune de Moissac, en collaboration avec différents partenaires s'engage à organiser, les 18 et 19 septembre 2010, une grande manifestation à Moissac :

La Fête du chasselas et des terroirs

Le programme s'articulera autour de la thématique du chasselas et des sites remarquables du goût.

Cette manifestation 2010, qui se déroulera comme en 2008 sur le site de l'Uvarium aura pour vocation de proposer un rendez-vous convivial pour le grand public.

Article 2 - Obligations de la Mairie de Moissac

LA Mairie de Moissac, selon ce qui est convenu avec le partenaire, s'engage à citer le partenaire dans les différents supports de communication.

Article 3 - Obligations du partenaire

Au titre de partenariat financier, M. _____

s'engage à :

- verser à la Commune de MOISSAC une participation financière d'un montant de

Le Représentant

M. _____

Moissac le,

Le Maire

Jean-Paul NUNZI

